

l'Étincelle 70

Édité par la Fédération du P.C.F. de Haute-Saône - Février 2010 - Directeur de la Publication : P. Moureaux - Prix du n° 0,50 € - Abonnement 2 € - Dépôt légal 3ème trimestre 2003

Pour mettre en échec le Gouvernement sur les retraites

Grand débat public

à l'initiative des Communistes de Haute-Saône

18 heures

Vendredi 7 mai 2010 - Salle du Tacot à Vesoul (rue Poincaré)

Avec la participation de :

Raphaël THALLER,
Jean-Louis MOREL,
Frédéric BERNABÉ,

Docteur en économie de la Production
Secrétaire de l'U.D CGT70
Secrétaire Fédéral PCF70,
Conseiller Municipal de Vesoul

Jean-Claude DANGLOT, *Sénateur PCF du Pas de Calais*

Les contours de la nouvelle contre-réforme des retraites sont prévisibles



La « concertation » annoncée sera une mascarade destinée à tenter d'associer les organisations syndicales et à lui donner un semblant de légitimité. On prépare l'opinion à un recul du droit au départ (61, 62 ans ...), à un nouvel allongement de la durée des cotisations (43,5 annuités envisagées). D'autres mesures, plus discrètes, pourraient avoir aussi de lourdes conséquences : nouvelles remises en cause des retraites de reversion, de la prise en compte des années d'apprentissage ou de chômage, du droit au départ à taux plein à 65 ans, ...

Le procédé politique est toujours le même, utilisé pour la contre-réforme Veil-Balladur de 1993, la

Loi Fillon de 2003 ou l'attaque contre les régimes spéciaux en 2007. Les gouvernements fabriquent des déficits en bloquant le moteur du financement des retraites, la cotisation sociale, en multipliant les exonérations pour le patronat, en encourageant les bas salaires. Puis, au nom des déficits sociaux, il dégrade les prestations.

Cette année, le Medef espère aller plus loin dans la casse de l'ensemble du système. Le patronat ne renonce jamais à remettre la main sur ce qu'il a dû céder en 1945, grâce notamment au ministre communiste Ambroise Croizat : la solidarité entre salariés actifs et retraités, par la part socialisée du salaire, la cotisation sociale. Mme Parisot veut ainsi « plafonner les cotisations retraites » (Figaro du 17 février). M. Saint-Geours, patron des patrons de la Métallurgie estime que « le financement par les cotisations sociales de la solidarité en terme de retraite ne paraît pas cohérente » (Les Echos du 23 mars).

L'objectif commun au gouvernement et à l'UE (sommet de Barcelone) se précise. La retraite par répartition serait progressivement supplantée, d'un côté par un minimum vital, de type minimum vieillesse, financé via l'impôt par les salariés eux-mêmes, de l'autre par l'épargne par capitalisation, inégalitaire, et qui permet aux capitalistes de drainer vers la finance une part des salaires nets.